

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 4

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les premières années du présent siècle, de donner le développement désirable aux coupes d'amélioration. Les martelages se concentraient essentiellement sur les bois de service les plus marchands. Néanmoins, ce sont de grandes richesses que ses successeurs ont encore trouvées dans ces massifs, richesses qui sont tout à l'honneur de sa gestion. Les Usagers des communes de la Vallée de Joux, devenus par le partage cohéritiers de ces trésors, sont loin d'en vouloir à Fl. Piguet de son traitement conservateur. Enfin le Conseil d'Etat lui-même, à l'occasion de la démission de ce fidèle serviteur, a tenu de lui marquer toute son estime en lui adressant une lettre des plus flatteuses de remerciements et de félicitations.

Cet hommage venait d'autant plus à son heure que Fl. Piguet était la modestie même. Il n'a jamais fait étalage des connaissances approfondies de la forêt du haut Jura que lui donnait sa longue pratique. Il est regrettable même qu'il n'ait pas publié dans le Journal forestier quelques-uns des préceptes judicieux que renferment les plans d'aménagement qu'il établissait avec tant de soin. Mais il ne cherchait pas à s'imposer. Il restait sur la défensive vis-à-vis des contradicteurs, sans jamais se départir de son urbanité ni de son ton d'esprit conciliant. C'était un plaisir de parcourir avec lui les profondeurs presque vierges du Risoud, un plaisir aussi de jouir de sa cordiale hospitalité au milieu des siens, un plaisir encore de découvrir en cet homme faisant son devoir sans bruit, un citoyen indépendant et dévoué, qui savait se passionner pour toutes les bonnes causes et être catégorique dans son blâme envers les ennemis de la patrie, aussi bien ceux d'en haut que ceux d'en bas.

N'ayant plus à craindre de froisser la modestie du vénéré défunt, c'était un devoir de rappeler ici quel était ce fidèle serviteur de la forêt et le bon citoyen que nous venons de perdre.

R. I. P.

A. P...y.

COMMUNICATIONS.

Réunion d'hiver de la Société vaudoise des forestiers

(21 février 1920).

Environ 140 sociétaires et invités remplissent le grand auditoire Rambert, au Palais de Rumine, lorsque le président M. de Luze ouvre la séance. On distribue le *rapport annuel* qui nous apprend que l'effectif de la Société est de 386 membres, dont 8 à l'étranger. En 1919, on a compté 40 admissions et une démission. Quatorze candidats, dont un Français, sont admis au cours de la séance. L'assemblée honore le souvenir des sociétaires morts l'an passé; ce sont: MM. Isaac Oyez-Ponnaz, James Roulet, Jérôme Tailleri et Eugène Simon.

Des 16 *pépinières scolaires*, 14 ont fourni le rapport annuel. Sont classées en 1^{er} rang: Les Avants, Bussy s. Moudon, La Chaux, récompensées chacune par 3 volumes du tome II des *Beaux arbres du canton de Vaud*; en II^e rang: Blonay, Le Sentier, Cossonay, Peney-le-Jorat, Sassel (2 volumes); en 3^e rang: Villeneuve, Romairon-Vaugondry, Chez-le-Maître (1 volume); 4^e rang: Donneloye, Féchy, Denezzy. L'ensemble des pépinières a fourni 44.220 plants et en tient à disposition 50.000 environ.

La *fourniture de brins de semis de sapin blanc pour les forêts dévastées de la Belgique*, œuvre née de l'initiative de M. Aug. Barbey, a été entravée par l'hiver précoce. Toutefois, le canton de Vaud a fourni 428.000 brins par l'intermédiaire de quelques particuliers et des communes suivantes: Aigle, Ballaigue, Baulmes, Bière, Burtigny, Les Clées, Corcelles-le-Jorat, L'Isle, Lausanne, Lignerolle, Longirod, Lutry, Mont-la-Ville, Montricher, Pampigny, Polliez-Pittet, Pully, Romainmôtier, Rances, Sullens, Vallorbe, Le Vaud, Saint-Georges, Marchissy, Essertines, Gimel, Valleyres-sous-Rances, Mollens, Agiez et Vucherens. Le canton de Neuchâtel a fourni de son côté 55.000 brins. Les Belges, en reconnaissance de cet acte de solidarité de la part des forestiers d'un pays neutre, donneront le nom des communes ci-dessus aux divers cantons (districts) reboisés au moyen de nos plants.

Les comptes de la Société bouclent par un déficit de fr. 837,98, ce qui engage à la prudence dans la gestion de nos affaires. L'avoir s'élève à fr. 5416,92; il a été influencé par la baisse du cours de quelques titres. Le budget pour 1920 prévoit fr. 2870 aux recettes et fr. 3075 aux dépenses. Toutefois le déficit probable a pu être changé en boni, à la suite d'une déclaration de M. E. Muret, chef du service des forêts, qui annonce que le subside de l'Etat sera probablement maintenu à fr. 500 et non fr. 200, comme jusqu'en 1919.

De la votation pour l'élection du Comité, il ressort que l'ancien Comité, composé de MM. de Luze, Barbey, Chambovey, Bornand et Pillichodg, est réélu pour trois ans. L'assemblée désigne comme vérificateurs des comptes pour la même période MM. E. Graff et L. Michel, à Montreux.

Une collecte faite, séance tenante, en faveur de l'œuvre de reconstitution de la Section lorraine et de la Société française des amis des arbres, produit la somme de fr. 154.

Répondant à une demande de subside de M. Petitmermet, en faveur de la traduction du *Manuel du Dr Fankhauser destiné aux gardes-forestiers*, on décide, après discussion, de fixer le taux de ce subside lorsque l'ouvrage aura paru et que son prix en librairie sera connu. En principe, la Société favorisera l'achat du Manuel à ceux des gardes-forestiers qui ne l'auront pas reçu d'office.

Après une pause, on passe aux travaux scientifiques. M. le professeur *Badoux* expose, d'une façon très documentée, tout ce qui a été fait pour introduire dans nos massifs le *pin Weymouth*, ou *pin du Lord*, originaire de l'Amérique du Nord. Il nous renseigne sur les expériences faites à

son sujet en Suisse, travail que chacun aura le plaisir de lire dans le Journal.

Faisant suite à cet intéressant exposé, M. Badoux demande la parole et, dans un discours fort bien tourné, il communique à l'assemblée une importante nouvelle qui déclanche d'interminables applaudissements : L'Ecole polytechnique fédérale décerne à notre sociétaire, M. *Aug. Barbey*, expert forestier à Lausanne, le titre de *Docteur honoraire*, en reconnaissance de ses travaux, publications et collections d'entomologie et de ses efforts méritoires dans le domaine des améliorations pastorales. Le plaisir de l'assemblée tout entière semble être égal à l'émotion du nouveau Docteur, qui se voit félicité de toute part !

Enfin, la parole est accordée à M. *F. Aubert*, inspecteur forestier du XVI^e arrondissement, pour son travail, fortement charpenté, sur *le transport et le commerce des bois en Suisse*, sujet de haute actualité, qu'il est regrettable d'avoir à présenter à un auditoire fatigué et gavé et dans un laps de temps restreint, qui oblige le conférencier à pratiquer de nombreuses coupures et le prive enfin d'une discussion approfondie. Ce travail paraîtra dans le Journal. Il conclut — une fois de plus — à la revision des tarifs de transport par chemin de fer, l'établissement de tarifs douaniers protecteurs, au développement du marché des bois indigènes, à l'organisation des producteurs et d'un contrôle des ventes.

A la discussion, forcément écourtée, participent M. *Kernen*, d'Aigle, représentant du commerce des bois, qui fait entendre une note pessimiste, et M. *Decoppet*, inspecteur fédéral, qui rappelle les déficits des C F F défavorables à des diminutions de tarif, et encourage pour le moment la production des bois de feu, vu le manque de charbons ; M. *Badoux*, qui rompt une lance en faveur des caisses forestières de réserve et cite un cas où l'association des producteurs du bois s'est montrée hostile au service forestier, ce qui est aussi à considérer.

La séance fut suivie du repas pris en commun à l'Hôtel de France, et qui fut agrémenté d'un vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat. Au dessert, nous avons eu le plaisir d'entendre le nouveau chef du Département de l'agriculture, M. le Dr *Porchet*, dont la sympathie est acquise par avance aux forestiers, puisqu'il s'en est fallu de peu qu'il devienne un des nôtres. Nous entendons encore M. *E. Muret*, chef de service, M. *Jobez*, notre sympathique hôte de France, et M. *Morier-Genoud*, marchand de bois. M. *F. Aubert*, revenant à sa conférence, propose la création d'une commission mixte de producteurs, forestiers et représentant du commerce, qui réaliserait le contact nécessaire. M. *Biolley* expose que, dans le canton de Neuchâtel, l'on se trouve pour l'heure dans une période de combat entre producteurs et consommateurs, situation provoquée par l'absence de la concurrence française, qui régularisait le marché.

Le président clôture cette assemblée, pleine d'entrain et de bonne entente, en donnant rendez-vous à la „Vaudoise“ au Pays-d'Enhaut, les 2 et 3 juillet, pour la réunion d'été qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Py.